



PREFET DE LA MAYENNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la communication
Téléphone : 02.43.01.50.72
Courriel : communication@mayenne.gouv.fr

Laval, le 31 janvier 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Activation niveau 2 du Plan hivernal «Période de grand froid »

Dans le cadre du dispositif « Plan Hivernal », visant à mettre à l'abri les personnes les plus démunies, le préfet de la Mayenne a décidé l'activation du niveau 2 « Période de grand froid » à compter du mardi 31 janvier au soir.

Au regard des températures prévisionnelles ressenties annoncées par Météo France pour le département dans les jours suivants :

- 10 ° C dans la nuit du mardi 31 janvier au mercredi 1 février
- et - 14 ° C dans la nuit de mercredi 1 au jeudi 2 février,

le **niveau 2 du Plan Grand Froid** est déclenché par le Préfet de la Mayenne.

Le Préfet de la Mayenne invite les services de police et gendarmerie et les services de secours à renforcer la vigilance durant leurs interventions et à prendre toute mesure visant à proposer aux personnes sans domicile fixe une mise à l'abri temporaire.

L'accueil au sein du foyer de Revivre se fera toute la journée et non pas en soirée seulement.

En Mayenne, l'offre d'hébergement est constituée de 45 places réparties dans l'ensemble du département.

Les bons réflexes à adopter :

- composer le numéro gratuit d'urgence « **115** » ;
- **être précis** dans le signalement ; adresse et difficultés observées ;
- dans les cas de détresse physique immédiate, appelez le **15** pour contacter les **urgences médicales**. Ne jamais laisser seule la personne et attendre les secours avec elle.